CZU : 811.133.1`282.3(714) https://doi.org/10.59295/drgl2025.01

LE FRANÇAIS QUÉBÉCOIS DANS LE DOMAINE DICTIONNAIRIQUE FRANCO-CANADIEN

QUEBEC FRENCH IN THE FRENCH-CANADIAN DICTIONARY FIELD

Sergio PIRARO

Ph.D., Associate Professor
University of Messina, Italy
ORCID: https://orcid.org/0000-0002-8112-8019

Abstract: ***The French spoken in Quebec is different from all other French in the world. Every word, every expression is a precious legacy from our ancestors. Why is Quebec French different from that of France? One must know the history of Quebec to understand how this language was shaped. Brought in the 16th and 17th centuries by immigrants from various regions of France, the French spoken in Canada consisted of local patois and dialects that were, at the time, well-rooted in the European metropolis. Once here, they often found themselves with a neighbour who spoke a different patois, hence the need for a common language. In what follows, I will attempt to highlight and describe, using a synchronic and diachronic classification, the most salient lexical examples that characterize the Quebec variety. To better examine certain words, I have looked at a few vocabularies. Studying some Quebec words in dictionary works helped us to better understand the Quebec variety.***

Keywords: *vocabularies, Quebec, language, variation, environment*

Introduction

Depuis longtemps, on assiste à l'émancipation linguistique du Québec par rapport à la France dans plusieurs domaines. Cet affranchissement s'observe aussi en lexicographie, le Québec s'étant doté en 2013 du seul dictionnaire général de langue française qui prend pour base à sa description une variété diatopique de français autre que la référence parisienne, le *Usito* [9]. Produit à l'Université de Sherbrooke, ce dictionnaire électronique, réalisé sous la direction éditoriale d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel, veut combler les lacunes des dictionnaires français, *Larousse* et *Robert*, notamment en ce qui a trait à la description du français en usage au Québec. Dans ce qui suit, je tâcherai de signaler et de décrire, selon une classification synchronique [19 ; 15] et diachronique, les exemples lexicaux les plus saillants qui caractérisent la variété québécoise. Pour mieux examiner certains mots, je me suis penché sur quelques vocabulaires[1], à savoir, ceux de Narcisse Eutrope Dionne [4], de Oscar Dunn [7], de Sylva Clapin [3].

[1] De plus, j'ai consulté quelques vocabulaires en ligne: www.province-québec.com/dico, www.laparlure.com, fr.wiktionary.org/wiki, dictionnaire.sensagent.com/ et franqus.ca/projet/mots

1. Lexique

Les particularités lexicales du français québécois[2] s'expliquent par l'histoire et la géographie. La langue française s'est implantée dans la vallée laurentienne au 17e siècle. Les colons y ont importé différentes variétés de français et les interactions avec les Amérindiens et les Britanniques ont également contribué à caractériser le français laurentien [12]. Plutôt que de se demander d'où viennent les québécismes, on peut aussi les classer selon leur spécificité « différentielle », en d'autres mots, selon les différences qu'ils présentent par rapport au français commun. En synchronie, on peut reconnaître quatre types de québécismes : formels, sémantiques, de statut et phraséologiques. Les premiers se distinguent par leur forme. Il peut s'agir de mots simples, mais aussi de locutions (régionalismes phraséologiques). Parmi ces québécismes, on observe entre autres l'existence de suffixés (*beurrage* formé sur *beurre* ; *binerie* formé sur *bine*), de préfixés (*dézipper* formé sur *zipper*), de composés (*couvre-tout*, *coupe-vent*), de formations savantes (*acériculture*), de sigles (*cégep*) et de mots-valises (*clavardage*, formé sur *clavier* et *bavardage* [10]. Les québécismes formels ne sont pas attestés dans la variété française : *jaser* [23] « raconter, babiller, bavarder, gazouiller », *débarbouillette* [23] « le carré de tissu éponge qui remplace le gant de toilette européen » et *niaiseux–euse* [4, p.461] «dénué d'intelligence, de jugement». On parle de québécisme sémantique lorsqu'un mot dont la forme est déjà attestée en français commun est employé avec un sens propre au français québécois. À la source des régionalismes sémantiques, on trouve les habituelles figures de style : la métaphore (*patineur* pour désigner un insecte qui semble patiner à la surface de l'eau; *cancer* pour se référer plaisamment à une voiture en si mauvais état qu'elle semble atteinte d'un mal incurable); la synecdoque (utiliser le mot *tourtière*, qui à la base désignait un récipient, pour parler en fait de son contenu); l'antonomase, qui consiste à utiliser un nom propre comme un nom commun (un *séraphin* pour un homme avare), ou un nom commun en guise de nom propre (« le » *fleuve*, pour désigner sans aucune équivoque le Saint-Laurent)[11]. Certains mots québécois existent en France, mais dans un sens différent. Par exemple, *cartable* [25] signifie « cahier à anneaux, classeur » au Québec, mais «sac, sacoche d'écolier» en France et le mot *abreuvoir* désigne un «lieu aménagé pour faire boire les animaux» [19] en France, tandis qu'au Québec le mot se réfère à une «fontaine d'eau publique où peuvent se désaltérer les gens» [24]. Les québécismes de statut présentent une particularité concernant le registre d'emploi ou la fréquence relative d'un mot. Certains mots du français commun se caractérisent simplement par une fréquence d'emploi particulière au Québec ou un statut stylistique ou pragmatique différent. Le mot *arachide* a en français québécois le statut d'équivalent «standard» de l'anglicisme *pinotte* mais, en français de France, il est limité à la langue commerciale ou scientifique et on lui préfère *cacahuète*, plutôt inusité au Québec. Le mot *condom* est employé dans la langue technique en France, mais est très commun au Québec et l'adverbe *présentement* [25] est fréquent au Québec, tandis qu'en France on utilise de préférence *actuellement, en ce moment*. En ce qui concerne les québécismes phraséologiques, il s'agit d'expressions qui sont inconnues en France: *c'est de valeur*

[2] Ce n'est qu'après la Révolution tranquille dans les années 1960 qu'on adopte l'appellation « français québécois ».

[7, p. 193] «c'est dommage» et *être après* [7, pp. 8-9] + *inf.* «être en train de + inf.»[3]. Ces régionalismes phraséologiques, sont très nombreux et illustrent bien l'inventivité de la langue populaire (*les yeux dans la graisse de bines*, « le regard absent, fatigué ou concupiscent »; *avoir les côtes sur le long*, « être très maigre »). D'un point de vue diachronique, c'est-à-dire selon leur origine, il y a cinq types de québécismes: *archaïsmes*, *dialectalismes*, *amérindianismes*, *anglicismes* et *innovations*. Les archaïsmes se sont maintenus au Québec alors qu'ils disparaissaient de l'usage parisien. On pense à la locution *jusqu'à tant que*, devenue obsolète en français central alors qu'elle s'est maintenue jusqu'à nos jours au Québec (mais aussi dans le nord et l'ouest de la France). L'adjectif de couleur *brun* s'emploie en français québécois dans des contextes où l'on aurait *marron* en français de France; ce dernier est d'apparition relativement récente en France comme adjectif de couleur (milieu du 18e siècle) et n'arrive pas à se répandre dans le reste de la francophonie, où *brun* continue de monopoliser tous les emplois [11]. On peut citer *astheure*[4], «maintenant» [7, p.11], et des mots désignant les différents repas de la journée: le *déjeuner* (matin), le *dîner* (midi) et le *souper* (soir)[25], (comme dans certaines régions de France, le Nord en particulier et en Belgique). Les colons qui sont venus s'établir dans la vallée laurentienne étaient originaires en grande partie de l'Île-de-France et de l'Ouest français; or le français régional que l'on y pratiquait alors était caractérisé par l'existence d'un certain nombre d'emprunts aux patois locaux. Certains de ces emprunts ont traversé l'Atlantique pour se perpétuer en français québécois. C'est le cas par exemple des verbes *jouquer* (de même origine et de même sens que son équivalent *jucher*) et *bardasser.* Certains mots québécois trouvent leur origine dans les parlers dialectaux des premiers colons: par exemple *achaler* [7, p.3] «ennuyer, embêter quelqu'un, importuner», *beurrée* [7, p. 21] «tartine» et *champlure*[5] «robinet» [7, pp.37, 38, 131]. Les contacts de langues donnent normalement lieu à des phénomènes d'emprunts. Les colons de la Nouvelle-France se sont d'abord trouvés en contact avec les langues amérindiennes (qui ont toutefois légué peu de mots au français québécois), puis de façon beaucoup plus massive avec l'anglais, à partir de la Conquête. Plusieurs amérindianismes se sont diffusés en français général (*manitou*, *caribou*[6] [3, p. 68] *atoca* [4, p.40] etc.), mais certains ne s'utilisent qu'en français québécois: par exemple *pichou*, nom masculin ayant d'abord désigné le lynx ou sa fourrure, puis un type de mocassin.

[3] "Etre après faire" se trouve dans Molière, mais n'est plus admis. On dit Etre à, ou En train de. "Se mettre après quelqu'un," le tourmenter, est fr. "Attacher un objet après un autre" n'est pas fr. "Par après" pour Ensuite, est nor. et du Ctre. de la Fr. Que j'aye peine aussi d'en sortir par après (Molière).

[4] Cet adverbe qui nous vient du vieux français, est encore vivant en Picardie. En français moderne on utilise les adverbes et locutions adverbiales *maintenant*, *aujourd'hui* et *de nos jours*. Dans le dialecte sicilien, notamment de Messine, on trouve l'expression *astura* qui signifie à cette heure et qui dénonce une ancienne influence française. Pour A cette heure. On trouve cette curieuse épellation dans Amyot et dans Montaigne.

[5] Trou pour vider un tonneau; Champelure, usité en Normandie pour Robinet d'un tonneau mis en perce; Chantepleure, robinet quelconque.

[6] s.m., Animal sauvage à la chair exquise, que l'on a surnommé le renne de l'Amérique septentrionale. Le caribou a d'ailleurs plus d'un point de ressemblance avec le renne d'Europe, et peut être rangé dans la même famille que ce dernier.

On peut mentionner *sagamité,* terme d'histoire coloniale qui désigne un potage amérindien à base de farine de maïs, ou encore *poulamon*, mot acadien emprunté au micmac et qui désigne aujourd'hui le petit poisson des chenaux [11]. Même si la langue française des colonisateurs européens a absorbé un grand nombre de mots se référant à la réalité locale, les emprunts à l'anglais sont plus nombreux. Dans une brochure qui rassemblait une série d'articles parus dans l'Électeur [13], le journaliste Arthur Buies [5] mettait en évidence que

> Nous sommes infestés par l'anglicisme ; l'anglicisme nous déborde, nous inonde, nous défigure et nous dénature. Ce qui pis est, c'est que nous ne nous en doutons pas la moitié du temps, et pis encore, c'est que nous refusons même, dans l'occasion, de reconnaître ces anglicismes, quand ils nous sont signalés. Nous sommes tellement habitués au mélange des deux langues, française et anglaise, que nous ne faisons plus de différence et que nous ne reconnaissons plus le caractère, la nature propre de chacune d'elles [2].

Beaucoup plus nombreux que les amérindianismes, les anglicismes se rencontrent dans divers champs sémantiques, en particulier ceux qui relèvent de la civilisation matérielle nord-américaine. Parmi les plus anciens et les mieux enracinés, citons quelques mots déjà répandus au 19e siècle : barley (n. m.), « orge »; drave (n. f.), « transport, flottage du bois par eau » (de l'anglo-canadien drive, de même sens); drab, adj. de couleur équivalant à « beige »; beans ou bines (n. f. pl.), « haricots secs »; sink (n. m.), « évier »; baloney (n. m.), « sorte de gros saucisson »; peanut ou pinotte (n. f.), « arachide, cacahuète »; fun (n. m.), « plaisir »; smart ou smatte (adj.), « habile; intelligent; aimable » [11]. Il y a des emprunts formels: par exemple *chum* [4, p. 151] «copain ou petit copain», *gang* [7, p.91] «groupe d'amis ou autres» et il y a des emprunts sémantiques: par exemple *académique* [23] «scolaire, universitaire». L'anglais a aussi donné lieu à de nombreux calques dans la variété québécoise: *beurre d'arachide* «préparation faite à partir d'arachides, de cacahuètes», *centre d'achat* [10] «centre commercial». Les anglicismes pénètrent massivement le français canadien, par champ lexical complet, là où la terminologie française n'est parfois pas connue ou développée (le commerce, les pâtes et papiers, l'industrie automobile, etc.) [9]. Le français québécois se caractérise par un très grand nombre d'innovations. Celles-ci peuvent être nées du contact avec le Nouveau Monde, dont le climat, la topographie, la faune et la flore ont fait surgir de nouveaux dénominatifs (*poudrerie*, *battures*, *blanchon*, *crapet-soleil*; *suisse* au sens de « petit écureuil rayé »; *épinette* pour désigner un certain conifère); les coutumes populaires et les habitudes alimentaires (*tourtière*, *cipaille*, *marinades*, *guedille*, *épluchette*) peuvent aussi avoir provoqué l'apparition de nombreuses innovations, mais parfois les néologismes naissent simplement des besoins expressifs des locuteurs (*sans-dessein*, *baise-la-piastre*, *bardasseux*) [11]. Il y a certaines innovations lexicales, en ce qui concerne le signifiant, comme *allophone* «personne dont la langue maternelle ou d'usage, selon les études, est différente de celle ou de celles employées dans le pays où elle vit» et *fleurdelisé* [6] «drapeau du Québec». Il existe aussi des innovations sémantiques: par exemple *poudrerie* [4, p. 524] «neige soulevée par le vent» et *tourtière* [4, p. 642] «tourte de viande de porc haché». Les québécismes lexicaux ne se limitent pas à des usages populaires: beaucoup de ces mots sont aussi utilisés par les classes non populaires dans des situations de communications familières. Pensons, par exemple, à certains mots: *balayeuse* [25] «aspira-

teur», *liqueur* [25] «boisson gazeuse», *piastre* [7] (prononcé piasse) [3, p. 245] «dollar», *skidou* [25] «motoneige» et *ustensiles* [25] «les couverts». On dit souvent qu'il n'y a pas beaucoup de particularités de la variété québécoise dans les situations de communication formelles. Toutefois, il demeure que les registres neutres et formels contiennent des usages spécifiquement québécois: au Québec, les mots *auto,* et *cellulaire* sont utilisés dans un registre d'emploi tout à fait neutre ou formel, tandis que les Français préfèrent les mots *voiture* et *portable*. Le lexique québécois connaît une structuration originale de ces champs sémantiques [14,pp. 41-60 ; 15, pp. 87-108]; on peut ajouter, un exemple de pragmatique: l'interjection *bonjour* [7, p.24 ; 3, p.50] est souvent utilisée au Québec pour terminer une conversation et la forme *bienvenue* est une formule qui correspond à *de rien*, *je vous en prie*.

2. Aperçu lexicographie

La lexicographie québécoise et celle des québécismes s'articule autour de trois périodes très importantes pour la compréhension du phénomène normatif en lexicologie au Québec. L'ouvrage de première importance qui marque une étape décisive dans l'histoire des Québécois est *le Glossaire du parler français au Canada* [21] (GPFC) publié en 1930. Après sa parution, la langue québécoise passera de l'ère pré-normative à l'ère normative. Parmi les pionniers, on peut citer l'œuvre du père Pierre-Philippe Potier (jésuite belge) publiée dans le Bulletin du parler français au Canada entre 1904 et 1906 [17]. Les relevés du père Potier, constituent l'acte de naissance de la lexicographie du français nord-américain et marquent le début d'une étude objective de la langue québécoise qui continue encore aujourd'hui. L'ouvrage lexicographique, rédigé par Jacques Viger en 1810 [22], présente de plusieurs centaines de formes et de locutions (*avoir bien des croûtes à manger*, *c'est pas de la p'tite bière*, *branler dans le manche*, etc.). Bien que Viger, se soit quelquefois inspiré des notes du Père Potier, toutefois son œuvre est différente, en particulier quant à la présence d'anglicismes comme *appointement* au sens de «pension, gages», *décent*, «beau, honorable», etc. Enfin ses commentaires, nombreux et pertinents, mettent en évidence la localisation géographique de tel terme et sa propension à fournir les séries synonymiques qui tournent autour d'une notion centrale. Pour ce qui concerne la norme, Viger ne condamne pas des tournures ou des mots, mais il les signale par une expression du type «ici nos habitants font usage...». Toutefois, le premier recueil publié au 19e siècle fut le *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un Recueil de locutions vicieuses* de Thomas Maguire (1841), ouvrage normatif mais néanmoins très précieux pour l'histoire des québécismes, dont il fournit souvent la première attestation. Avec les glossaires d'Oscar Dunn, de Sylva Clapin et de N.-E. Dionne, nous entrons dans la lexicographie québécoise moderne. Avec son *Glossaire* [8], Oscar Dunn donne beaucoup d'importance au phénomène de l'anglicisme qu'il condamne énergiquement, tout en reconnaissant que l'«on met au compte de l'anglais bien des mots, bien des locutions qui nous sont venus directement de Bretagne et de Normandie, ou qui appartiennent au

[7] s.f. Unité monétaire du Canada, équivalant à cent centins, ou environ cinq francs de France. On dit aussi dollar.

vieux langage»[8, p.XIV-XV]. C'est avec son *Glossaire franco-canadien* (1880) que l'ère de la lexicographie descriptive voit le jour au Québec. Cet ouvrage est le premier à montrer que l'origine de nombreux québécismes remonte aux parlers des provinces de France, ou simplement au français central tel qu'il se pratiquait à l'époque coloniale. Le glossaire de Dunn, né à une époque où la dialectologie et la lexicographie historique étaient en plein essor en France, allait être suivi par les ouvrages de Sylva Clapin et de Narcisse-Eutrope Dionne. Dans le Dictionnaire de Clapin on peut y relever la plupart des amérindianismes, des anglicismes et des québécismes connus à l'époque en les illustrant d'exemples, le plus souvent littéraires. De plus, dans son ouvrage, il faut mettre en évidence son attitude intelligente à l'égard des québécismes et de la norme qui devrait les régir. Le glossaire de N.-E. Dionne, un ouvrage imposant de 15 000 lexèmes et syntagmes de toutes sortes, vient compléter cette période de la lexicographie québécoise. D'un point de vue géographique

> L'uniformité du parler populaire dans le domaine du franco-canadien est […] remarquable. Le vocabulaire présente, il est vrai, suivant les régions explorées, des variantes dont on pourrait peut-être faire une certaine distribution topographique […]; mais ces variantes, plutôt accidentelles, n'altèrent pas l'aspect général du lexique. [/] La phonétique accuse une uniformité plus sensible encore, le vocalisme et le consonantisme offrant à peu près partout les mêmes phénomènes [18, p.27].

3. Les Dictionnaires généraux de la langue française au Canada

Le Dictionnaire général de la langue française au Canada de L.-A. Bélisle [1], fut le premier à réunir en un seul ouvrage les mots du français «commun» et les unités lexicales propres au franco-québécois (qu'il a tirées, pour l'essentiel, du GPFC). En effet, il a été le premier, après le Glossaire, à retenir les québécismes historiques, usuels et néologiques. Œuvre d'importance, sa caractéristique essentielle réside dans le classement appliqué aux québécismes, qui témoigne d'une volonté normative, reprenant la notion de canadianismes *de bon aloi*[8]. Depuis le milieu du XXe siècle, la lexicographie québécoise s'est engagée dans la production de dictionnaires généraux, une pratique lexicographique qui, jusque-là, était exclusivement du ressort de la France : le *Dictionnaire du français plus* (DFP 1988), le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA 1993 [1992]) et le *Dictionnaire en ligne Usito* (2013). Les trois premiers résultent de l'adaptation québécoise de dictionnaires français, respectivement le Littré-Beaujean (Beaujean 1874), le Dictionnaire Hachette de la langue française (DHLF 1980) et le Robert d'aujourd'hui (RDA 1991). En ce qui concerne le dictionnaire Usito, sa nomenclature de base a été extraite de la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS), un corpus numérisé et lemmatisé de plus de 15.000 textes québécois relevant de plusieurs types de discours (littéraire, journalistique, didactique, etc.).

Conclusion

En guise de conclusion, on peut dire que l'étude de quelques mots québécois dans des ouvrages dictionnairiques nous a aidés à mieux comprendre la variété québécoise. L'histoire de la lexicographie au Québec a mis en évidence deux conceptions opposées.

[8] Cette expression reflète ce qui est, au plan du lexique, authentiquement québécois.

La première, différentielle, qui cherche à décrire les différences du français de France et qui caractérise la variété en usage au Québec; la deuxième, générale, qui reconnaît à chaque variété sa légitimité et cherche à la décrire dans son ensemble. Le Québec est maintenant prêt à une description des usages linguistiques dans un dictionnaire général et normatif de la langue française au Québec.

Bibliographie

1. BÉLISLE, Louis-Alexandre (1974) - *Dictionnaire général de la langue française au Canada, édition spéciale comprenant un supplément illustré de biographies, histoire, géographie, conversions métriques, etc*., Québec-Montréal, Bélisle-Sondec, 1487 p.
2. BUIES, Arthur (1888) - *Anglicismes et Canadianismes*, Québec, Typographie de C. Darveau, p. 18.
3. CLAPIN, Sylva (1894) - *Dictionnaire canadien-français, ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux canadiens-français*, Montréal, C.O. Beauchemin & fils.
4. DIONNE, Narcisse- Eutrope (1909) - *Le parler populaire des canadiens français ou lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme et Proulx.
5. *Dictionnaire biographique du Canada* (2003)*,* vol. 13, Université Laval/University of Toronto, consulté le 5 mars 2025, https://www.biographi.ca/fr/bio/buies_arthur_13F.html.
6. *dictionnaire.sensagent.com/.*
7. DUNN, Oscar (1880) - *Glossaire Franco-Canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada avec une introduction de M. Fréchette*, Québec, A. Côté.
8. DUNN, Oscar (1976) - *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, P.U.L., XIV-XV, coll. «Langue française au Québec, 3e section: lexicologie et lexicographie», 4, 199 p., reproduction de l'édition originale de 1880.
9. ELCHACAR, Mireille (2022). *Le modèle québécois de lutte aux anglicismes : une approche « mur-à-mur » ?*. Espaces Linguistiques, (4). https://doi.org/10.25965/espaces-linguistiques.466
10. fr.wiktionary.org/wiki
11. https://usito.usherbrooke.ca/
12. https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/thibault_2.
13. *Journal de Québec* (1880-1896), La Compagnie d'imprimerie de Québec propriétaire.
14. MERCIER, Louis (2002) - *Le français, une langue qui varie selon les contextes*, dans VERREAULT Claude, MERCIER Louis et LAVOIE Thomas (éd.), *Le français, une langue à apprivoiser*. Textes des conférences prononcées au Musée de la civilisation, Québec, dans le cadre de l'exposition « Une grande langue: le français dans tous ses états » (Coll. «Langue française en Amérique du Nord»), Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 41-60.
15. MERCIER Louis et VERREAULT Claude (2002), *Opposer français "standard" et français québécois pour mieux se comprendre entre francophones? Le cas du Dictionnaire québécois français*, *Le français moderne*, vol. 70, no. 1, pp. 87-108.
16. POIRIER, Claude (1995) - *Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois*, dans FRANCARD Michel et LATIN Danièle (éd.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot/Aupelf-Uref, pp. 13-56.
17. POTIER, Pierre-Philippe (1743-1748), *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIIIe siècle*, *Bulletin du parler français au Canada*, Québec, Société du parler français au Canada, t. III : 1904-1905.

18. RIVARD, Adjutor (1914) - *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, J-P- Garneau.
19. ROBERT, P. (1969) - *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré.
20. SHIATY, A.E. (éd.) (1988) - *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*, avec la collab. de Pierre Auger et de Normand Beauchemin, [Rédacteur principal: Claude Poirier, avec le concours de Louis Mercier et Claude Verreault.]Montréal, Centre Éducatif et Culturel inc., xxiv-1856 p.
21. SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1968) - *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, P.U.L., coll.«Langue française au Québec, 3e section « lexicologie et lexicographie», 1, 709 p., Réimpression de l'édition de 1930.
22. VIGER, Jacques (1810) - *Néologie canadienne ou Dictionnaire des mots créés au Canada et maintenant en vogue, des mots dont la prononciation et l'orthographe sont différentes de la prononciation et orthographe françaises, quoique employés dans une acception semblable ou contraire, et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue*», Bulletin du Parler français au Canada, Québec, Société du parler français au Canada.
23. www.cocoledico.com/dictionnaire/
24. www.laparlure.com
25. www.province-québec.com/dico